



Les candidatures pour les Trophées de la e-santé 2023 ouvrent le 6 mars **E-santé — Sept projets se partagent les trophées de la e-santé**



Les candidatures pour les **Trophées de la e-santé** 2023 ouvrent le 6 mars prochain. Organisés par l'université de la e-santé, ils sont ouverts aux entrepreneurs, chercheurs, patients, professionnels de santé, étudiants qui ont développé " un outil ou une application en matière de e-santé " dans un objectif de " favoriser les usages du numérique dans les systèmes de santé, du soin, de l'autonomie et du bien-être ", détaille l'organisateur. Ces projets doivent être en cours d'étude ou avoir été mis sur le marché à partir de janvier 2021.

Au total, dix trophées seront remis le 28 juin 2023 à Castres (Tarn) en marge du Summer camp de l'université de la e-santé. Les candidats devront présenter leur projet devant un grand jury les 27 et 28 juin. Les six catégories dans lesquelles il est possible de concourir sont : autonomie, structures-établissements de santé et médico-sociaux, patients, professionnels de santé et soignants, big data IA et digital therapeutics (DTX). Cette dernière catégorie est nouvelle. S'ajoutent à ces six trophées, quatre prix spéciaux : le grand prix du jury, le trophée business model , le trophée des internautes (remis à la suite d'un vote en ligne) et le coup de cœur développement durable qui est également une nouveauté.

Les candidats auront jusqu'au 2 mai 2023 pour déposer leur dossier. Les différents documents (dossier, règlement du concours) seront publiés dans les semaines à venir sur le site de l'université de la e-santé.

E-santé — Deux prix remportent ex æquo le prix coup de cœur du jury des **Trophées de la e-santé** 2018

E-santé — La pharmacie communautaire virtuelle Jokko santé reçoit le grand prix des Trophées e-santé 2016

E-santé — e-Pansement reçoit le grand trophée 2016 de l'application mobile de santé

E-santé — Les Trophées 2014 de la e-santé récompensent huit projets

